



COMMUNIQUÉ

La Rochelle, le 8 novembre 2013

Le 11 novembre, journée d'hommage à tous les morts pour la France

Le 11 novembre prochain sera commémoré le 95^{ème} anniversaire de la signature, en forêt de Rethondes (Oise), de l'armistice mettant un terme aux quatre années de terribles combats de la Grande Guerre. Le premier conflit mondial fit un million quatre cent mille victimes militaires, un million deux cent mille mutilés. La population civile, et notamment les centaines de milliers de veuves et orphelins, fut durement éprouvée par les privations et les destructions.

Depuis la loi 28 février 2012, le 11-Novembre est l'occasion de rendre hommage à tous les morts pour la France, quel que soit le conflit auquel ils ont participé ; il célèbre ainsi les valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité pour lesquelles ils se sont sacrifiés.

La cérémonie se tiendra au Monument aux Morts, allée du Mail à La Rochelle, lundi 11 novembre à 10 heures 50, en présence des autorités civiles et militaires et des associations d'anciens combattants et victimes de guerre.

Comme l'a annoncé hier le Président de la République, nous entrons dans un cycle de quatre années de commémoration exceptionnelle à l'occasion du centenaire de la première guerre mondiale. En Charente-Maritime comme dans le reste du pays, des événements seront organisés pour revenir sur les divers aspects du conflit et pour transmettre sa mémoire aux jeunes générations.

Afin de sauver de l'oubli les témoignages de cette tragédie, les Charentais-Maritimes sont invités à présenter leurs archives privées (lettres, journaux intimes, photographies, objets...) aux Archives départementales.

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime / Service départemental de la communication interministérielle

Nathalie DEBIEN – 05.46.27.43.05 – nathalie.debien@charente-maritime.gouv.fr

Cyril PRALONG – 05.46.27.43.25 – cyril.pralong@charente-maritime.gouv.fr

Standard : 05.46.27.43.00 - - www.charente-maritime.gouv.fr